

**Vous voulez inscrire votre enfant, né en 2022, en petite section ou un enfant non inscrit à Mérindol, dans une autre classe, merci de prendre rendez-vous, du 28 avril au 30 mai 2025 sur :**

<https://evento.renater.fr/survey/inscriptions-2025-5repmlbp>

Pour un premier contact ou pour toute question, vous pouvez contacter Emilie BONGIOVANNI, la directrice par mail :

[ce.0840447e@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840447e@ac-aix-marseille.fr)

ou au 04.90.72.83.85

Pour l'inscription à la cantine et au périscolaire (ALSH), vous pouvez contacter le directeur par mail :

[lesenfantsdemerindol@orange.fr](mailto:lesenfantsdemerindol@orange.fr)

### Les documents obligatoires à fournir

(à envoyer par mail ou à remettre lors du rendez-vous )

- La fiche de renseignements complétée \*
- L'autorisation d'enregistrement et de droit à l'image \*
- La fiche d'urgence de liaison \*
- La photocopie intégrale du livret de famille
- La photocopie de la carte d'identité d'un des parents
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou eau, assurance habitation ou quittance de loyer...)
- Le carnet de santé à jours des vaccinations obligatoires
- Le certificat de radiation si votre enfant fréquentait une autre école
- La demande de dérogation complétée si votre enfant dépend d'un autre secteur
- Si les parents sont séparés, le jugement de divorce ou l'ordonnance de non conciliation précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant.
- **L'attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accident) sera à fournir à la rentrée**

\*Tous les documents sont à télécharger : <https://drive.google.com/drive/folders/1H2mRE82Vd6QuaLHcWoyA54nvBUijWGRK?usp=sharing>